

LYON

Ahmed Adam a pu être adopté mais on lui refuse un titre de séjour

C'est une situation ubuesque, particulièrement cruelle, dans laquelle se trouve la famille de Jean-Pierre et Laurence Augros. Ils ont adopté leur fils Ahmed Adam, d'origine soudanaise, par jugement du Tribunal des Familles du 20 novembre 2018 mais l'administration française lui refuse un titre de séjour.

« Notre famille vit une situation difficile. Ahmed, notre fils adoptif de 27 ans, risque à tout moment d'être renvoyé vers son pays car un titre de séjour lui est refusé » confie, émus ses parents, Laurence et Jean-Pierre Augros.

Jean-Pierre raconte comment Ahmed est devenu leur fils : « Retraité et bénévole chez Habitat et Humanisme, j'ai rencontré Ahmed, en octobre 2017 au "Bistrot des Amis", rue Verlet-Hanus (5^e), où je lui apprenais le français. Une sympathie est née entre nous, qui s'est consolidée lorsque, plus tard, après une hospitalisation à la suite de mauvais coups reçus à Khartoum (au Soudan), je lui ai rendu visite pendant sa convalescence au CAO (Centre d'accueil et d'Orientation). Son état de faiblesse nécessitait en effet qu'il soit aidé, notamment pour prendre ses repas. Le lien de sympathie s'est renforcé, tissé par son attention à l'autre et sa gentillesse. Si bien que je l'ai présenté à mon épouse qui a partagé mon sentiment. Rétabli, nous l'avons invité à la maison et des relations affectives se sont développées. Et nous avons décidé d'adopter officiellement Ahmed dans le cadre d'une adoption simple, sans rupture des relations avec sa



Laurence et Jean-Pierre Augros entourent Ahmed Adam, leur fils adoptif. Photo Progrès/Christian SALISSON

famille originelle ».

L'Ofpra évoque le peu de danger encouru par Ahmed Adam

Le refus de délivrer un titre de séjour à Ahmed Adam, signifié par l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides) évoque le peu de danger encouru par Ahmed à Khartoum. « Alors que j'ai dû être greffé d'un organe à Lyon-sud au cours d'une seconde hospitalisation, « toujours à la suite du même tabassage par des agents corrompus de la sécurité de Khartoum qui, en plus, m'ont

marqué à la main pour me reconnaître » précise le jeune homme qui ajoute « si je rentre au Soudan je suis un homme mort ».

Toute la famille Augros - Jean-Pierre et Laurence mais aussi Mélanie, 32 ans, leur fille biologique, André, 30 ans, leur fils adoptif, d'origine colombienne - s'est mobilisée et a sollicité l'intervention du président de la République, du Pape François, du Préfet du Rhône et du député européen Raphaël Glucksmann. Ces deux derniers n'ont pas encore répondu, mais les autres l'ont fait par la négative. « Les réponses nous

« Si je rentre au Soudan, je suis un homme mort »
Ahmed Adam

semblent celles de personnes qui n'ont pas approfondi l'aspect humain du dossier » déplore la famille Augros qui attend maintenant une décision de la préfecture. Mais elle a l'intention de tout mettre en œuvre pour obtenir satisfaction.

De notre correspondant
Christian SALISSON

Le périple d'Ahmed Adam avant d'arriver à Lyon

« J'ai vécu avec mes parents, mes 2 sœurs et mon frère, à Korbana (Soudan) jusqu'à mes 16 ans, en 2010. Je pars alors travailler dans un garage à Khartoum, la capitale. En 2013, des manifestations contre la vie chère éclatent dans la ville. Les émeutiers rentrent dans le garage pour se protéger de la police qui intervient et tabasse tout le monde, moi particulièrement qui clame être là pour travailler ». « J'ai été torturé pour me faire dire que j'avais aidé les manifestants. Devant la tournure des événements mes parents m'ont conseillé de quitter le pays ».

« À Khartoum, j'ai été torturé pour me faire dire que j'avais aidé les manifestants »
Ahmed Adam

« J'ai quitté Khartoum à 19 ans, le 20 octobre 2013. Arrivé en Lybie le 30 octobre, j'ai trouvé un travail de soudeur à Benghazi, une vie périlleuse jusqu'en 2016. Pendant ce temps, j'ai fait des éco-

nomies avec l'idée de venir en Europe.

Traversée de la Méditerranée sur un bateau gonflable

Le 10 septembre 2016, j'ai quitté Benghazi, en direction de Tripoli. Puis j'ai cherché un passeur pour traverser la Méditerranée et le 3 mai 2017 j'ai quitté la Lybie, sur un bateau gonflable avec 127 autres migrants. 7 sont morts noyés entre le départ et la frontière maritime italienne où nous avons été récupérés par un navire qui nous a

conduit en Sicile. Je suis resté un mois en Italie mais le pays refusant notre demande d'asile, j'ai décidé de venir en France. À Vintimille, j'ai rencontré un autre soudanais avec lequel j'ai atteint Paris, puis Porte de la Chapelle, terminus des demandeurs d'asile.

Au bout de quinze jours le responsable du camp nous a fait monter, mon copain soudanais et moi, dans des cars, pour des directions différentes. On nous a annoncé la ville de destination une demi-heure avant d'arriver au CAO (Centre d'accueil et d'orientation) de Vénissieux ».

LYON

La capacité de vaccination du centre de Gerland va augmenter



A Lyon, au palais des sports de Gerland le centre de vaccination contre le Covid-19. Photo Progrès/Stéphane GUIOCHON

Grégory Doucet l'a annoncé ce jeudi, en ouverture du conseil municipal. Compte tenu de la dégradation de la situation sanitaire qui s'est accélérée depuis une semaine dans le département de la hausse du taux d'incidence chez les plus de 65 ans, le nombre de doses de vaccin livrées dans le Rhône va augmenter. C'est Jean Castex, le premier ministre, qui s'y est engagé, ce mercredi, a-t-il indiqué.

Conséquence, la capacité du centre de vaccination du palais des Sports de Gerland va pouvoir être augmentée dès la semaine prochaine.

LYON 2E Covid-19 : fermeture d'une classe au collège Ampère

Suite à trois tests positifs dans une classe de 4^e, le collège Ampère a appliqué les règles de sécurité liées à la lutte contre la propagation du Covid-19, en fermant ladite classe, ce mardi 24 mars. « Rien d'autre n'est à signaler dans cet établissement - 24 classes et quelque 560 élèves - qui, depuis novembre 2020, a pu voir se dérouler les cours à 100 % en présentiel, même si comme partout dans l'Hexagone, il a pu y avoir des cas contacts, donc quelques absences », souligne la direction, attachant une grande importance aux contraintes sanitaires. Pour la petite trentaine de collégiens subissant cette fermeture, « les cours vont s'effectuer en distanciel et il sera bien sûr tenu compte des difficultés qu'ils pourraient rencontrer dans ce contexte » est-il précisé.